

SPORT SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE

Le Département de Seine-et-Marne propose des dispositifs de soutien concrets et innovants pour promouvoir la pratique sportive auprès du plus grand nombre sur l'ensemble du territoire. Tour d'horizon des aides proposées par le Département.

Une offre sportive accessible

Le Département s'engage en faveur d'une offre sportive accessible à tous :

- en soutenant les collectivités et/ou intercommunalités pour la construction et/ou la réhabilitation d'équipements sportifs, en accompagnement des collègues,
- en dynamisant les territoires par la mise en place d'animations sportives,
- en adaptant les pratiques sportives, comme le sport nature, aux spécificités du territoire.

Le soutien aux associations et aux comités sportifs

Avec plusieurs centaines de milliers de licenciés sur l'ensemble de son territoire vaste et varié, la Seine-et-Marne est une véritable terre de sport. Une terre que le Département contribue à enrichir et cultiver.

Le soutien aux associations

Les associations sportives locales sont des acteurs indispensables de proximité pour favoriser la pratique du sport par tous sur tout le territoire. Le Département de Seine-et-Marne soutient à ce titre leurs dépenses de fonctionnement. L'enjeu est de les accompagner dans le développement et la réussite des activités sportives proposées.

Le soutien aux comités sportifs

Le Département s'appuie sur les 53 comités sportifs départementaux pour impulser les dynamiques de promotion de la pratique sportive et associative. Avec les contrats d'objectifs, il participe ainsi à la promotion d'initiatives transversales portant sur le sport et la citoyenneté, l'insertion, l'éducation ou la santé.



En 2019, il y avait près de 2 902 associations sportives et 292 000 licenciés sur le territoire seine-et-marnais.

Le soutien renforcé pour les publics spécifiques

Le sport à l'école

La pratique sportive constitue dès l'enfance un vecteur d'éducation, de culture et de découverte. De fait, elle favorise l'apprentissage de la vie en collectivité et contribue à transmettre certaines valeurs fortes : solidarité, tolérance, persévérance, sens de l'effort ou envie de se dépasser.

Le Département s'est ainsi investi en faveur de la promotion de la pratique sportive auprès de l'ensemble des jeunes seine-et-marnais. Il accompagne notamment les associations sportives des collèges affiliées à l'[union nationale du sport scolaire \(https://unss.org/\)](https://unss.org/) (UNSS).

La parité et la mixité dans le sport

Le Département de Seine-et-Marne est sensible aux enjeux de mixité dans le sport. Il entend par exemple favoriser un traitement égal des hommes et des femmes dans l'accès à la pratique, dans les médias et dans l'accès aux fonctions d'encadrement des clubs et des fédérations.

Le sport adapté et handisport

Le Département veut accompagner l'autonomie des personnes en situation de handicap par la pratique sportive (handisport et sport adapté). Car le sport, au-delà d'une simple activité physique, développe les liens sociaux et permet à chacun de sortir de son environnement habituel. Une dimension particulièrement importante pour les personnes atteintes de handicap.

Le Département soutient à ce titre les structures de sport adapté et handisport proposant des disciplines accessibles aux différentes formes de handicaps ; toujours en lien avec les comités départementaux.

Cet engagement concerne autant les sports de loisirs que les sports de compétition. De fait, le Département accompagne les équipes handisports évoluant au haut niveau national indépendamment de leur niveau de pratique.

Les sportifs de haut niveau

Le Département de Seine-et-Marne accompagne la pratique sportive de haut niveau :

- en contractualisant avec les athlètes et les clubs de haut niveau sur la base d'objectifs partagés,
- en soutenant les comités sportifs départementaux assurant le suivi et la gestion des athlètes potentiels et des sélections départementales jeunes,
- en accompagnant l'émergence d'athlètes seine-et-marnais par le soutien de sections sportives scolaires,
- en faisant de la Seine-et-Marne, une terre d'excellence sportive par le soutien aux manifestations sportives d'envergure.



Créé le: 25/06/2020

- Mis à jour le : 26/08/2020